

Association  
Nationale des  
Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des  
Pays



Pôles / Pays / Territoires de projet

## **Rapport d'Activité 2016**

**Association  
Nationale des  
Pôles territoriaux et des  
Pays**

A large, stylized graphic on the right side of the page, consisting of several curved, overlapping lines in blue, red, and grey, mirroring the ANPP logo's design.

**ANPP**  
22 rue Joubert  
75009 PARIS  
01.40.41.84.13  
contact@anpp.fr  
www.anpp.fr

# Sommaire

<b>I. Présentation de l'ANPP</b>	<b>3</b>
<b>II. Actions et travaux de l'ANPP</b>	<b>4</b>
A. Suivi des réformes et actions de lobbying	
B. Travaux par thématique	
<b>III. Etats Généraux des Pôles et Pays</b>	<b>6</b>
<b>IV. Vie associative</b>	<b>7</b>
A. Une équipe politique et technique mobilisée	
B. Des rendez-vous réguliers	
C. Une représentativité affirmée	
D. Actions connexes et diverses	
<b>V. ANPP : Services aux adhérents</b>	<b>9</b>
A. Animation du réseau	
B. Outils pour les adhérents	
C. Productions	
<b>VI. ANPP : un réseau</b>	<b>12</b>
A. Des partenariats stratégiques	
B. Des partenariats historiques	

# I. PRESENTATION DE L'ANPP

L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP), appuie l'expression nationale des Pays, des Pôles d'Equilibre territoriaux et ruraux, des Territoires de projet, des GAL et des Conseils de développement.

L'ANPP, a pour objet d'être leur porte-parole et de les représenter auprès des pouvoirs publics, de favoriser un échange permanent d'informations entre eux et de mutualiser leurs expériences.

Espaces de mutualisations de moyens (financiers, ingénierie...) et de coordination entre intercommunalités, les Pays et les Pôles territoriaux se sont affirmés comme des outils au service des EPCI qui les composent. Ce sont des lieux de dialogue avec l'ensemble des partenaires, notamment les Conseils Régionaux et les Conseils Départementaux, mais également l'ensemble des acteurs des territoires, notamment via les Conseils de développement.

L'Association est la Fédération des Pays, des CDDRA, des Territoires de projets et de leurs Conseils de développement, afin de mieux connaître les territoires non métropolitains, leur fonctionnement et leurs attentes, leur apporter des outils d'accompagnement plus performants, les aider dans leurs choix stratégiques en cette période d'évolution du contexte local et de réflexion sur leur avenir, et de peser dans les débats nationaux qui les concernent.

Les adhérents offrent à l'ANPP une légitimité croissante dans son action à leur service. Nous nous impliquons fortement pour la "fidélisation" de nos adhérents". L'organisation du partenariat avec les Régions est également un axe d'orientation important de notre action et de nos activités.

## L'ANPP assure une triple mission :



### **Mission de fédération : Echanges d'expériences**

L'Association accueille un nombre croissant de Pays, de représentants de régions et de Conseils de développement, lors des Journées rencontres, d'échanges de bonnes pratiques, et s'appuie sur un nombre de plus en plus important de Pays répondant à ses enquêtes, ainsi que sur la mobilisation des Conseils régionaux.



### **Mission d'accompagnement : Soutien technique**

L'Association organise des réunions d'information à destination des territoires. Elle produit des notes d'actualité et d'information, des notes d'analyse, des notes de synthèse et de décryptage des textes législatifs et réglementaires, des notes méthodologiques.



### **Mission de représentation : Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics**

Elle facilite les échanges d'information avec le CGET, les Ministères, Agences et Institutions concernées, les Conseils régionaux et Conseils départementaux. Elle œuvre pour la promotion des Territoires de projets et défend leurs intérêts auprès des instances nationales, régionales et locales, et auprès des Parlementaires (Assemblée Nationale et Sénat).

## II. ACTIONS ET TRAVAUX DE L'ANPP

### A. Suivi des réformes et actions de lobbying

L'ANPP organise son programme de travail au regard des attentes des territoires, et de ses adhérents principalement, mais aussi en application des partenariats qu'elle développe. Ses actions ont toujours tendu à représenter au mieux les intérêts des Pays / Pôles territoriaux / Conseils de développement / CDDRA / Territoires de projets et GAL.

Notre programme de travail 2016 s'est réalisé, dans la continuité de ceux de l'an passé, selon plusieurs grands axes :

#### **Mise en œuvre de la Loi MAPTAM et NOTRe**

L'ANPP a contribué efficacement à la mise en œuvre de la Loi MAPTAM du 27 Janvier 2014, au travers du nouvel outil pour les territoires de projets, que sont les Pôles territoriaux.

L'ANPP suit donc avec attention, les évolutions et les innovations des Territoires qu'elle fédère.

Pour la loi NOTRe, les compétences partagées sont le tourisme, le sport et la culture mais le développement économique, la formation et l'emploi sont dévolus aux Régions.

#### **Participation à la mise en place des Contrats de ruralité**

Les Contrats de ruralité sont des contrats-cadre dont l'objectif est de soutenir des projets structurants dans les territoires ruraux.

L'ANPP a été très impliquée dans l'élaboration de cette politique et dans son suivi avec le CGET.

#### **Participation à la mise en place des Contrats de réciprocité**

Démarche de coopération urbain / rural, les Contrats de réciprocité ont bien sûr été suivis par l'ANPP. Deux contrats de réciprocité ont été signés, entre :

- Métropole de Brest / Pays Centre Ouest Bretagne
- Métropole de Toulouse / Pays Portes de Gascogne

#### **Loi Montagne**

Plusieurs Territoires de projets sont impactés par cette loi, l'ANPP a donc procédé à son décryptage ainsi qu'à la cartographie des territoires concernés.

#### **Loi Egalité et Citoyenneté**

La concertation fait partie intégrante de la politique des Territoires de projets, et cette loi porte plusieurs apports au sujet de la participation citoyenne.

#### **Loi Santé**

Les questions de santé sont de première importance pour les territoires ruraux. L'ANPP a donc décrypté cette loi pour en faire connaître les enjeux à ses adhérents.

## **B. Travaux par thématique**

### **Suivi des politiques contractuelles régionales**

L'ANPP a suivi avec attention l'évolution des politiques contractuelles territoriales régionales, en lien avec la Convention ANPP/ARF.

### **Fonds européens – programmation 2014-2020**

Les Territoires de projets ont répondu à l'appel à projet LEADER 2014-2020, dont 90% des GAL sont des Pôles territoriaux et des Pays.

L'ANPP a accompagné la mise en œuvre du programme Leader 2007-2013 et informé ses adhérents sur la programmation à venir (2014-2020), via un espace dédié sur son Site Internet et la mise en place d'un "Club Europe".

L'ANPP est aussi partenaire du Pôle Europe du GIE Joubert.

### **Développement économique, tourisme, ESS et patrimoine**

L'ANPP considère le tourisme et l'ESS, non plus comme des approches sectorielles du développement économique, mais comme partie pleinement intégrée du développement territorial.

Un partenariat étroit s'est ainsi construit avec le Guide du Routard / Hachette :

- Le Guide du Routard (Hachette) : Partenaire privilégié, nous appréhendons ensemble une approche nouvelle du développement touristique local, avec un outil : "Le Guide du Routard - Terroir".

Concernant l'ESS, nous la considérons comme une lecture transversale à toutes les actions économiques et du développement territorial. C'est pourquoi, nous avons développé des partenariats avec plusieurs structures référentes : RTES, CNCRES, Le Labo de l'ESS...

### **Planification spatiale**

Réflexions, propositions et concertation pour une articulation pertinente entre le Territoire de projet qu'est le Pays / Pôle territorial, le projet de territoire qui en est la déclinaison, et le SCoT qui est l'un des outils opérationnels de sa mise en œuvre.

### **Transition énergétique**

Les Pays / Pôles territoriaux ont été des précurseurs de la considération, puis de la prise en compte des enjeux de la transition énergétique. C'est donc dans cet objectif que les SCoT, les Agendas 21, les PCET ont été portés par les Territoires à l'échelle Pays / Pôle territorial, et encore plus récemment avec les TéPosCV, dont une majorité sont portés par des Pays / Pôles.

### **Les services à la population et santé**

L'ANPP opère une veille rigoureuse des informations relatives aux services à la population, et prioritairement en matière de santé. Nous avons pu contribuer au Comité de pilotage de l'optimisation de l'accès aux soins du CGET, de la mise en place des MSP et des MSAP.

### **Numérique**

L'ANPP suit les démarches innovantes en termes d'usages, et non d'infrastructures, car nous projetons le numérique par : "SmartVillage", "E-santé", E-gouvernance", accès aux services publics dans les territoires ruraux...

### III. ETATS GENERAUX DES POLES ET PAYS



L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) a tenu les 7 et 8 Novembre 2016, à Bordeaux, les Etats Généraux des Pôles territoriaux et des Pays 2016 (EGPP 2016), avec pour thème : "**Pays et Pôles territoriaux, leviers de l'innovation territoriale**".

Ces EGPP ont pu réunir 600 participants de la France entière, qui ont pu se retrouver et échanger sur les différents sujets intéressants les Territoires de projets : coopération avec les intercommunalités, avec les régions, transition énergétique, concertation territoriale, planification spatiale, numérique, fonds européens...

Les EGPP ont été rythmés par trois temps de plénières et huit ateliers afin d'aborder l'ensemble des thématiques intéressants les territoires.

Les EGPP ont aussi été marqués par la présence de deux partenaires institutionnels historiques de l'ANPP, le CGET et la CDC, en plus des Centres Europe Direct ou de Hachette Tourisme, pour un total d'une dizaine d'exposants.

Ces EGPP ont aussi été l'occasion de récompenser les démarches de qualité par la remise des **Trophées de l'innovation territoriale**, dont les lauréats par catégorie ont été :

Concertation territoriale : Pays Sud de l'Aisne

Transition énergétique : Pays de Lourdes et Vallées des Gaves

Tourisme : Pays de Fougères

Economie de proximité : Pays Ternois

Services à la population : Pays Landes Nature Côte d'Argent

Numérique : Pays Vallée du Loir

Spécial Jury : Pays Ruffécois



## IV. VIE ASSOCIATIVE

### A. Une équipe politique et technique mobilisée

#### 1. Un Bureau et un Conseil d'administration

En 2016, le Conseil d'administration est composé de Présidents de Pays et représentants de Conseils régionaux et de Conseils de développement :

- La **Présidence de l'ANPP** est assurée par Raymond VALL, Sénateur du Gers, Maire de Fleurance, et ancien Président de la "*Commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire, compétente en matière d'impact environnemental de la politique énergétique*", Président du Pays des Portes de Gascogne

- **Première Vice-présidence** : Jean-Pierre JALLOT, Président du Pays du Perche d'Eure et Loir, Vice-président du Conseil général d'Eure-et-Loir

- **Seconde Vice-présidence** : Frédéric REISS, Président du Pays de l'Alsace du Nord, Député du Bas-Rhin

- **Troisième Vice-présidence** : Didier CUJIVES, Président du Pays Tolosan, Conseiller régional du Conseil régional Occitanie, Maire de Paulhac

- **Vice-présidence en charge des finances** : Claude CHANAL, Président de l'Association des Présidents de Pays de la région Centre (A3P), et Président du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

- **Vice-présidence en charge du secrétariat** : Serge MECHIN, Président du Pays Val d'Aubois, Conseiller régional au Conseil régional Centre-Val de Loire

Le Conseil d'administration de l'ANPP est composé des membres du bureau et de 9 administrateurs impliqués :

Présidence	Du Pays...
ADENOT Dominique	Pays du Grand Clermont
BAROUX Michel	Conseil de développement Pays Sud de l'Aisne
LEFRANCOIS Xavier	Pays de Bray
TRANOY Sylvain	Pays du Cambrésis
VALIENNE Régis	Pays Vallée du Loir
VIAN Jacques	Conseil de développement—Cognac
CAURET Loïc	Pays de Saint-Brieuc
MAILLOLS Aurélie	Conseil régional Occitanie
MARTHEY Arnaud	Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

#### 2. Une équipe technique

Enfin, l'équipe permanente de l'ANPP est constituée de :

- Michael RESTIER, Directeur
- Catherine SADON, Conseillère technique
- Grégory HUYGHE, Chargé de mission

## B. Des rendez-vous réguliers

### 1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

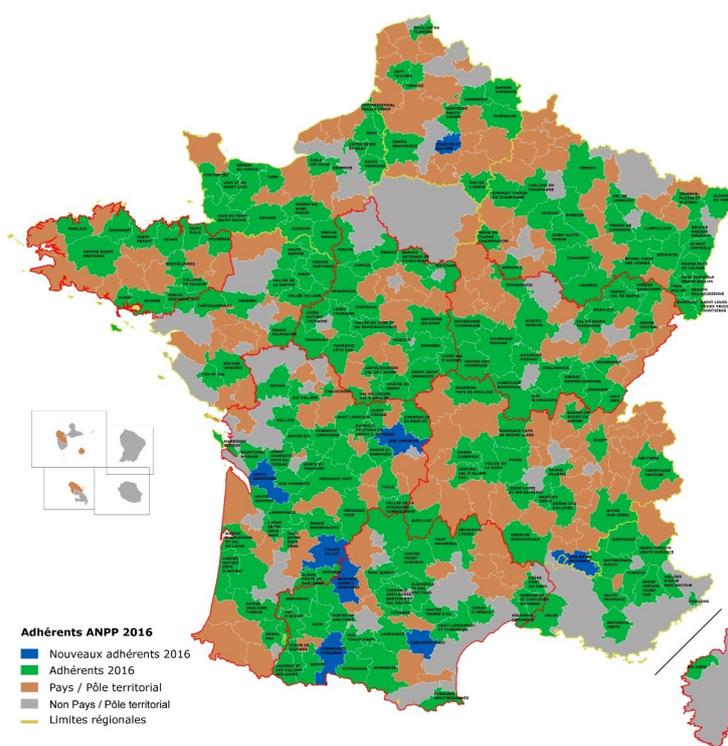
Se sont tenues les 25 Mai et 7 Novembre 2016, deux Assemblées générales ordinaires, ainsi qu'une Assemblée générale extraordinaire le 7 Novembre 2016.

### 2. CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016

Durant l'année 2016, il y a eu quatre Conseils d'administration, les 10 Mai, 5 Juillet, 11 Octobre et 6 décembre 2016.

## C. Une représentativité affirmée

Notre légitimité tient à notre représentativité sur l'ensemble des Pays, Pôles, CDDRA, Conseils de développement, GAL, Régions, Réseaux, soit plus de 70% Territoires de projets.



## D. Actions connexes et diverses

**La Charte des adhérents** : rédigée pour améliorer les relations entre la Fédération et ses adhérents, notamment sur la question des adhésions et du référencement réciproque de l'ANPP sur le site internet de l'adhérent, et de l'adhérent sur le site internet de l'ANPP.

**Les petits bouchons** : L'ANPP a mis en place au sein du GIE Joubert la collecte des petits bouchons, qui contribue au financement de fauteuils pour handicapés.

**Compensation carbone** : Pour les EGPP 2016, l'ANPP a proposé aux inscrits de compenser leur déplacement, en partenariat avec CO2 Solidaire.

**Rencontres d'enseignants-chercheurs** : Afin d'aborder des sujets avec un autre regard et porter la voix des territoires de projet auprès des chercheurs.

# V. ANPP : SERVICES AUX ADHERENTS

## A. Animation du réseau

### 1. Les Clubs

#### **Club DIRECT**

Lancé en 2011, le Club DIRECT réunit en binôme régional les Directrices et Directeurs de Pays / Pôles territoriaux. Ce Club a vocation à échanger et participer aux travaux et réflexions de l'ANPP, à être sollicité sur les positions de l'association, à être un espace d'échanges de pratiques entre Territoires et à mobiliser le réseau régional des Directrices/eurs de Pays.

#### **Club CoDev**

Lancé en 2013, en collaboration avec l'Association "*Décider Ensemble*", ce Club a pour objet de réfléchir et d'échanger sur les questions de gouvernance, en milieu *non métropolitain*. Il a vocation à se réunir tous les semestres, afin de proposer des outils pour les acteurs du développement local, sur les bonnes pratiques de la concertation et de la gouvernance territoriale.

#### **Club Europe**

Egalement lancé en 2013, ce Club réunit les Territoires LEADER (génération 2014-2020). Il a pour objet de faire de la veille législative et réglementaire, d'échanger sur les bonnes pratiques, de faire connaître les initiatives et d'inviter des acteurs spécialistes des politiques européennes des fonds structurels ou sectoriels : FEADER, FSE, FEDER, FEAMP.

#### **Club PréPa**

Lancé en 2014, présidé par Frédéric REISS, Député du Bas-Rhin et administrateur de l'ANPP, ce Club réunit les Présidents de Pays et Pôles territoriaux – Parlementaires.

### 2. Des temps d'échanges et de rencontres

L'ANPP participe activement à l'animation du tissu des acteurs du développement local (élus, techniciens, bénévoles...). Elle est aujourd'hui un acteur, un référent très fréquemment sollicité pour l'animation ou pour participer et intervenir lors de journées et de réunions.

Ainsi, son équipe a pu participer à plus d'une quinzaine de réunions en régions, dans les territoires en 2016 : Hauts-de-France, Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, rencontrant au total 150 territoires.

A aussi été organisée le 21 Mars une Journée rencontre sur le thème des partenariats.

### 3. Des réponses personnalisées

Nos adhérents nous sollicitant sur de nombreuses questions, nous nous imposons une réponse personnalisée à toute les questions qui nous sont posées.

## B. Outils pour les adhérents

### 1. Site internet

L'ANPP a inauguré son nouveau site internet au cours de l'année 2016 (<http://www.anpp.fr>), dont elle est très fière avec plus de 400 connexions journalières.

Avec une ergonomie plus moderne et des nouveaux outils (Observatoire des Territoires et Forum des Territoires), des pages thématiques (Contrats de ruralité, AMI/Appels à projet, Europe, Emploi...), ce site est un nouvel outil aux services des adhérents.

The screenshot displays the website's navigation menu and the 'Observatoire des territoires' page. The menu includes 'AGENDA', 'DOSSIERS', and 'ACTU'. The 'DOSSIERS' dropdown is open, listing: 'Retours d'expérience', 'Observatoire des territoires', 'Contrat de ruralité', 'Notes juridiques', 'Pôles territoriaux (PETR)', and 'L'ANPP et l'Europe'. The main content area is titled 'Observatoire des territoires' and contains a text box explaining that selecting a theme from the dropdown highlights relevant territories on a map. Below this is a map of France with a zoom-in (+) and zoom-out (-) button. To the right, a 'THÉMATIQUES' sidebar lists various categories: Développement durable (Agenda 21, Cadre de vie, Education à l'environnement, Energie, PCET, TéPosCV), Développement économique (Agriculture, Commerce & Artisanat, Culture / Patrimoine, Emploi / Formation, ESS, Numérique, Tourisme), Gouvernance (Animation territoriale, Conseils de développement), Europe (Autres fonds européens, Coopération, LEADER), and Financements (Contractualisation, CPER).

AGENDA DOSSIERS ACTU

Retours d'expérience

Observatoire des territoires

Contrat de ruralité

Notes juridiques

Pôles territoriaux (PETR)

L'ANPP et l'Europe

Observatoire des territoires

En choisissant une thématique dans le menu déroulant ci-contre, les territoires concernés par des retours d'expérience s'afficheront en couleur sur la carte. Un clic sur le territoire vous permettra d'accéder à sa fiche détaillée.

+  
-

THÉMATIQUES

- Développement durable
  - Agenda 21
  - Cadre de vie
  - Education à l'environnement
  - Energie
  - PCET
  - TéPosCV
- Développement économique
  - Agriculture
  - Commerce & Artisanat
  - Culture / Patrimoine
  - Emploi / Formation
  - ESS
  - Numérique
  - Tourisme
- Gouvernance
  - Animation territoriale
  - Conseils de développement
- Europe
  - Autres fonds européens
  - Coopération
  - LEADER
- Financements
  - Contractualisation
  - CPER

L'ANPP et l'Europe

Politique européenne de cohésion territoriale

Cahiers des charges des futurs programmes européens

Réseau rural

### 2. Page Facebook

Nous avons également une page Facebook, qui réunit 1.200 personnes fin 2016 (<https://www.facebook.com/anpp.fr>), ce qui est une preuve de notre notoriété !

### 3. Offres d'emploi

Le site internet offre une rubrique dédiée où les adhérents peuvent déposer leurs offres d'emploi et de stage.

## C. Productions

L'ANPP publie des notes et analyses dédiées à ses adhérents au rythme des travaux parlementaires.

### Notes et analyses

En 2016, nous avons produit les notes suivantes :

<b>Publications et notes</b>
Note Décryptage - Loi Santé
Pays et TépCV
Note Décryptage CIR
Note Décryptage Contrat de ruralité
Note pour les Pays Auvergne / Rhône Alpes
Note Décryptage PdL numérique
Note Décryptage Loi Biodiversité
Note CDC Région Centre
Note juridique - Installation des nouveaux exécutifs
Carte des Pôles et Pays 2016
Atlas des Pôles et Pays 2016
Cartes thématiques diverses

### Panorama des Pays et des Pôles territoriaux

Le Panorama des Pôles territoriaux et des Pays 2016 est publié annuellement en septembre. L'ANPP l'adresse largement à ses adhérents, partenaires et à l'ensemble de son réseau (10.000 connexions et/ou téléchargement).

Ce Panorama global a également fait l'objet de "Fiches Pays" individualisées à destination des territoires adhérents.

### Enquêtes

Chaque année l'ANPP mène des enquêtes auprès des territoires, pour mieux connaître les actions et missions des Pays / Pôles territoriaux.

Enquête annuelle 2016 : mise à jour de l'ensemble des informations de l'ANPP relatives aux données démographiques, géographiques, sociologiques... et destinées alimenter le Panorama annuel des Pays.

Enquête Conseil de développement : Dans le cadre d'une étude en commun avec Décider Ensemble dans l'objectif de réaliser un mémento sur les Conseils de développement.

Enquête Flash Pays et Contrats de ruralité : Afin de mieux identifier les problèmes rencontrés par les territoires au sujet de la mise en place des Contrats de ruralité.

# VI. ANPP : UN RESEAU

## A. Des partenariats stratégiques

L'Association est en contact constant avec le **CGET**, interlocuteur privilégié, avec lequel elle développe des axes de travail sur le développement local, le développement rural et la gouvernance territoriale.

Avec la **Caisse des Dépôts et Consignations**, partenaire historique, l'Association réalise des missions et études relatives au développement économique, entrepreneurial et à l'aménagement numérique du territoire.

**AdCF** : Sur les questions d'intercommunalité et des coopérations intercommunautaires

**UNCPIE** : Sur la dimension développement durable des projets menés par les Pays

**ANVPAH** : Sur les approches patrimoniales

**RuraliTic** : Au sujet du numérique dans les territoires de projet

**France Urbaine** : Concernant le concept de "l'Alliance des Territoires", soit l'interterritorialité et les solidarités urbain / rural

**Décider Ensemble** : Collaboration sur les questions de gouvernance territoriale

**France Clusters** : Etude en commun sur les relations entre Clusters et Territoires de projets

**Régions de France** : Echanges sur les politiques contractuelles régionales

**Le Guide du Routard / Hachette** : Le Guide du routard et l'ANPP portent ensemble le projet "Guide du routard - Terroir", à l'échelle des Territoires de projet

## B. Des partenariats historiques

### **L'ANPP développe et entretient régulièrement des contacts avec :**

- Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
- Association Nationale pour les Nouvelles Ruralités (ANNR)
- Association des Pactes Locaux
- Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)
- Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI France)
- CELAVAR
- CESER de France
- CNCRES
- Comité 21
- Comité de Liaison Energies Renouvelables (CLER)
- Coordination Nationale des Conseils de développement (CNCD)
- CyberCercle
- Grande Ecole du Numérique
- FNCAUE

- Fondation de France
- Fédération des Parcs naturels Régionaux de France (FPNRF)
- Fédération Nationale des SCoT
- FNAU
- Le Labo de l'ESS
- Mairie Conseils
- Réseau Action Climat
- RTES
- RNET
- UGAP
- UNADEL
- WebForce 3
- Villes de France

### **Des réseaux régionaux de Pays :**

- A3P
- AADELA
- AADELIM
- ADEFPAT
- ARADEL
- ARDT Auvergne
- ARIC Bretagne
- Association des Agents de Développement Local d'Aquitaine (AADELA)
- Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)
- Citoyens et Territoires du Grand Est
- CREAN
- MipyDel
- PQA

### **Des institutions et Ministères :**

- Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)
- Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET)
- Direction Générale des Collectivités locales (DGCL)

Ainsi, que les différents Ministères en charge des questions d'aménagement, de transition énergétique, de la ruralité, des collectivités territoriales, du développement économique, de l'ESS...